

Le présent document présente de façon sommaire le premier Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire public (PRDIRT) de l'Outaouais. Ce plan, adopté le 14 février 2011 par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO), est le fruit d'un vaste processus de concertation mené par la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO). Ce processus a impliqué plus de deux cent soixante-quinze personnes sur un horizon de deux ans et demi.

# MISE EN CONTEXTE DE LA RÉFORME DU RÉGIME FORESTIER DE 1986

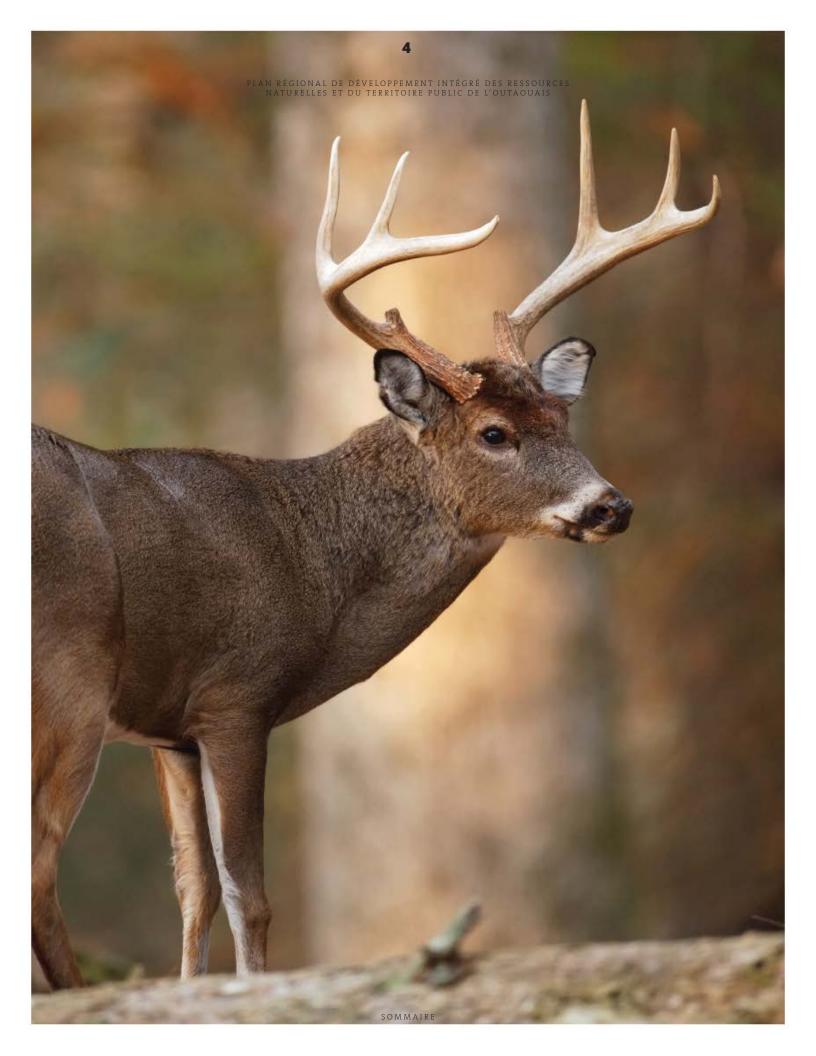
La sortie en 1999 du film L'Erreur boréale, de Richard Desjardins et Robert Monderie, agit comme un électrochoc et soulève des débats passionnés sur la gestion des forêts québécoises. En 2002, le Vérificateur général du Québec relève, dans son rapport annuel, plusieurs lacunes en ce qui a trait à la capacité du MRNF de l'époque d'assurer un aménagement durable de la forêt.

En 2003, la Commission Coulombe reçoit le mandat du gouvernement d'examiner la gestion des forêts publiques du Québec et de recommander des améliorations afin de bonifier le régime forestier dans une perspective de développement durable.

Le 14 décembre 2004, la Commission dépose son rapport comportant 81 recommandations. En 2005, le gouvernement du Québec pose plusieurs gestes concrets, tant sur les plans législatifs et réglementaires qu'administratifs pour amorcer la modernisation de la gestion forestière comme le recommande la Commission Coulombe. Parmi les changements importants, on y retrouve le lancement d'un nouveau programme relatif à la préparation de plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire.

Le 18 mars 2010, le projet de loi No 57 est adopté par l'Assemblée nationale du Québec. Cette loi confère de nouveaux rôles et de nouvelles responsabilités aux instances régionales, particulièrement aux Conférences régionales des élus (CRÉ) et aux directions régionales du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), en les positionnant désormais comme partenaires au cœur d'une audacieuse mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire. La loi confère désormais un statut légal aux Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire public et les place sous la responsabilité des CRÉ. Il s'agit d'un virage important vers la régionalisation de la gestion des ressources naturelles et du territoire public.



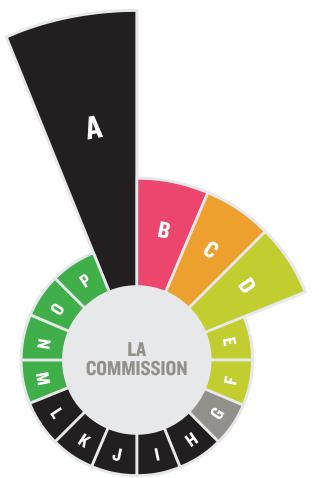


## **LA COMMISSION**

La Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO). Elle est le lieu de concertation où s'exerce le leadership régional en matière de conservation des écosystèmes forestiers et de mise en valeur des ressources naturelles sur son territoire public. Son principal mandat est de voir à l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire public, le PRDIRT.

Afin de favoriser la participation des citoyens et des groupes concernés, la Commission bénéficie de l'apport de comités consultatifs et des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire.

La force de la commission est de réunir des intervenants de divers champs d'intérêts. La Table des commissaires est formée de 25 sièges répartis ainsi :



- A. 7 ÉLUS MUNICIPAUX, DONT 2 DE LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU, 2 DE LA MRC DE PAPINEAU, 2 DE LA MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS. 2 DE LA MRC DE PONTIAC ET I DE LA VILLE DE GATINEAU
- B. 2 REPRÉSENTANTS DU GROUPE SECTORIEL RÉCRÉOTOURISME
- C. 2 REPRÉSENTANTS DU GROUPE SECTORIEL FAUNE
- D. 2 REPRÉSENTANTS DU GROUPE SECTORIEL INDUSTRIE FORESTIÈRE
- E. I REPRÉSENTANT DU GROUPE SECTORIEL FORÊT HABITÉE ET DE PROXIMITÉ
- F. I REPRÉSENTANT DU GROUPE SECTORIEL FORÊT PRIVÉE
- G. I REPRÉSENTANT DU GROUPE SECTORIEL MINES
- H. I REPRÉSENTANT DU GROUPE SECTORIEL BASSINS VERSANTS
- I. I REPRÉSENTANT DU GROUPE SECTORIEL CONNAISSANCE ET SAVOIR
- J. I REPRÉSENTANT DU GROUPE SECTORIEL ÉCONOMIE
- K. I REPRÉSENTANT DU GROUPE SECTORIEL ENVIRONNEMENT
- L. I REPRÉSENTANT DES CITOYENS

### SANS DROIT DE VOTE

- M. I REPRÉSENTANT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MRNF EN OUTAOUAIS
- N. I REPRÉSENTANT DE LA DIRECTION RÉGIONALE DU MDDEP EN OUTAOUAIS
- O. I REPRÉSENTANT DE LA DIRECTION RÉGIONALE DU MDEIE EN OUTAOUAIS
- P. I REPRÉSENTANT DE LA DIRECTION RÉGIONALE DU MAPAQ EN OUTAOUAIS



# POURQUOI UN PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ?

- POUR ÉTABLIR UNE VISION RÉGIONALE INTÉGRÉE DU DÉVELOPPE-MENT DURABLE ET DE LA CONSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES ET DU TERRITOIRE PUBLIC.
- POUR FOURNIR UN CADRE DE RÉFÉRENCE INTÉGRÉ (DES ORIENTA-TIONS ET DES ENJEUX) ET DES BALISES CLAIRES (DES OBJECTIFS ET DES CIBLES) QUI GUIDERONT LES INTERVENANTS RÉGIONAUX.

# À QUI S'ADRESSE LE PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ?

Le Plan est un outil de référence à l'intention des ministères, des organismes gouvernementaux, des industriels forestiers, des MRC, des ZEC, des pourvoiries, des organismes récréotouristiques et tous les autres utilisateurs actifs sur le territoire public.

# CONTENU DU PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

Le territoire d'application du Plan est le territoire public de la région administrative de l'Outaouais. Il porte sur les champs d'activités suivants : activités forestières, activités fauniques, les activités récréatives, les activités énergétiques et les activités minières.

Le lecteur de la version intégrale du Plan trouvera dans les 5 premiers chapitres : une mise en contexte de la réforme du régime forestier, les énoncés de la vision régionale de développement et de conservation des ressources naturelles, un portrait régional et des portraits sectoriels portant sur chacun des champs d'activités du Plan.

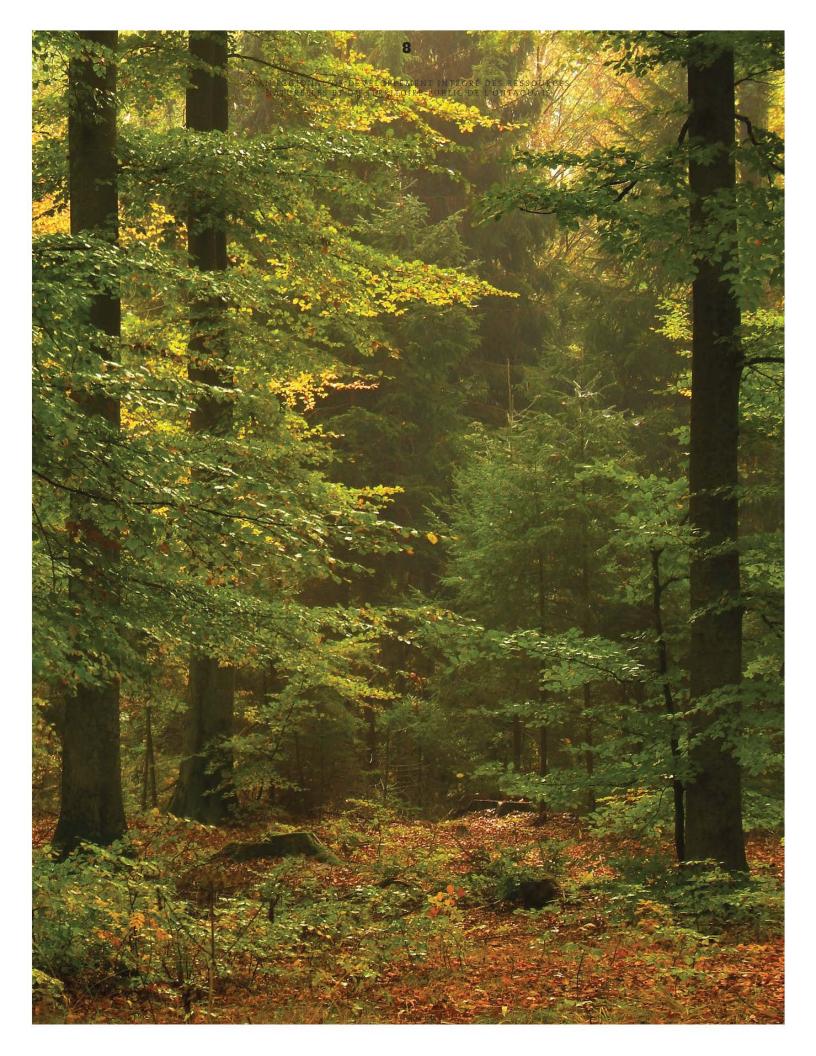
Le chapitre 6 constitue le cœur du document. Il présente les 58 enjeux priorisés au terme de l'exercice de concertation régionale. Ces 58 enjeux s'intègrent dans un cadre stratégique plus large qui compte 4 grands défis régionaux de développement des ressources naturelles et du territoire et 9 orientations. Chacun des 58 enjeux est présenté sur une fiche. Ces fiches contiennent les descriptions des enjeux, les objectifs déterminés régionalement et les activités significatives prévues pour atteindre ces objectifs. Les fiches précisent également le programme de suivi et de reddition de compte, incluant les cibles et les indicateurs retenus.

Finalement, les derniers chapitres portent sur les orientations régionales sur des dossiers spécifiques, les effets attendus et liens avec les outils de planification existants et le processus d'évaluation des résultats et de reddition de compte.



# SECTEURS D'ACTIVITÉS





# VISIONS DE DÉVELOPPEMENT ET DE CONSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

À travers leurs multiples actions, les intervenants de l'Outaouais assurent la pérennité et la diversité de leurs ressources naturelles afin d'en faire bénéficier les communautés actuelles et futures.

### CONSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES

Conscientes de l'importance de maintenir des écosystèmes résilients et en santé, l'Outaouais agit avec le souci constant de conserver sa biodiversité naturelle unique au Québec.

### PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Soucieux d'améliorer leur bilan environnemental, les intervenants observent avec la plus grande rigueur les normes environnementales lors de la réalisation de leurs activités de mise en valeur des ressources en territoire public.

### MISE EN VALEUR DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE

L'Outaouais se démarque des autres régions ressources au Québec en favorisant, dans chaque territoire, une économie dynamique et innovante basée sur la production de biens et services à forte valeur ajoutée à partir de ses ressources naturelles.

### AMÉNAGEMENT INTÉGRÉ DU TERRITOIRE

L'Outaouais est un modèle de prise en charge par le milieu où se vit au quotidien une gestion intégrée et consensuelle des ressources naturelles et du territoire qui favorise le développement du plein potentiel environnemental, social et économique dans le respect de tous les usagers.

### COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Sensibles au fait qu'ils occupent et utilisent le même territoire, l'ensemble des collectivités et des autres intervenants collaborent avec les communautés autochtones de l'Outaouais au développement économique et culturel de tous et chacun, notamment par un partenariat durable et harmonieux dans l'exploitation des diverses ressources.

### FORMATION ET EMPLOI

Tous les acteurs du réseau de formation et de perfectionnement sont mobilisés afin d'assurer la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et suffisante pour supporter toutes les activités de mise en valeur des ressources naturelles sur le territoire public de l'Outaouais.

### SENSIBILISATION DE LA POPULATION

Toute la population de l'Outaouais comprend bien l'importance que représentent les ressources naturelles dans l'économie régionale mais aussi les fonctions essentielles qu'elles jouent aux niveaux environnemental et social.



# **PORTRAIT RÉGIONAL**

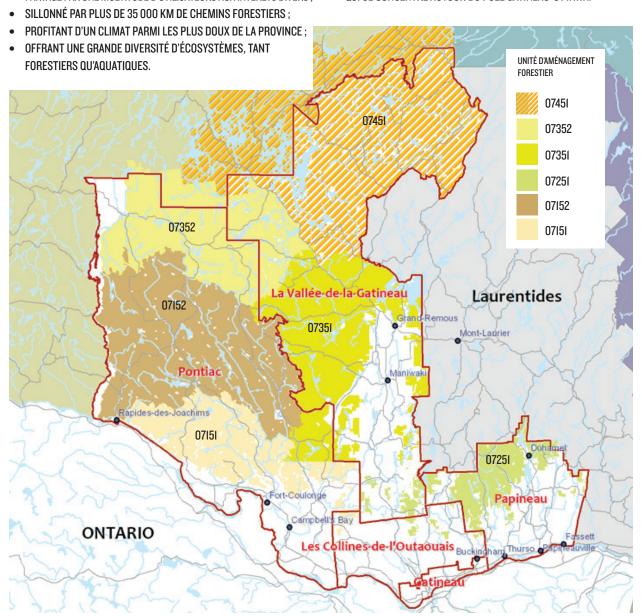
### L'OUTAOUAIS, C'EST...

UN VASTE TERRITOIRE PUBLIC

- OCCUPANT 76 % DE LA SUPERFICIE TOTALE DE LA RÉGION ;
- COMPOSÉ DE DEUX UNITÉS PHYSIOGRAPHIQUES: LA PLAINE DE L'OUTAOUAIS ET LE MASSIF LAURENTIEN QUI OCCUPE LA PLUS GRANDE PART DU TERRITOIRE;
- PARTAGÉ PAR UNE MULTITUDE D'UTILISATEURS AUX INTÉRÊTS DIVERS :

### UNE POPULATION

- EN FORTE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE;
- QUI SE DISTINGUE PAR SON HAUT TAUX DE BILINGUISME ET SES ORIGINES CULTURELLES DIVERSIFIÉES:
- QUI COMPTE DEUX COMMUNAUTÉS ALGONQUINES;
- QUI SE CONCENTRE AUTOUR DU PÔLE GATINEAU-OTTAWA.





# **DES ACTIVITÉS FORESTIÈRES**

En Outaouais, les terrains forestiers occupent environ 80 % de la superficie totale de la région, et sont considérés productifs dans une proportion de 99 %. Ces terrains forestiers sont en grande partie (78%) de tenure publique sous juridiction provinciale.

Cette forêt se compose d'une diversité d'écosystèmes qui recèlent une biodiversité exceptionnelle. On distingue cinq domaines bioclimatiques¹ sur le territoire de la région passant, du sud au nord, de l'érablière à caryer cordiforme à la sapinière à bouleau blanc.

L'Outaouais profite d'une ressource forestière d'une grande richesse composée majoritairement de peuplements feuillus et mixtes. On y trouve les plus grands massifs de pins blancs au Québec. Plus de 25 essences d'arbres y sont exploitées dont plusieurs essences de feuillus nobles. La possibilité forestière totale atteint près de 3,6 M m³ par an, dont près de la moitié en feuillus durs, tandis que la possibilité en biomasse forestière s'élève à 985 744 tmv. par an.

La région compte une quarantaine d'usines en transformation du bois qui sont actives dans la fabrication du papier et dans la fabrication de produits en bois. En raison du contexte économique difficile des dernières années, la filière forestière régionale est en pleine restructuration. Des démarches sont entreprises pour diversifier la production et en accroître la valeur ajoutée. L'industrie forestière contribue de façon importante à l'économie régionale. En 2007, ces activités généraient des revenus de l'ordre de 1249 M \$ et près de 4 000 emplois directs.







1249M \$
EN REVENUS
GÉNÉRÉS
4000
EMPLOIS DIRECTS

<sup>1 «</sup> Un domaine bioclimatique est un territoire caractérisé par la nature de la végétation qui, à la fin des successions, couvre les sites où les conditions pédologiques, de drainage et d'exposition sont moyennes (sites mésiques). L'équilibre entre la végétation et le climat est le principal critère de distinction des domaines. » http://www.mrnf.gouv.qcca/forets/connaissances/connaissances-inventaire-zones-carte.jsp



# **DES ACTIVITÉS FAUNIQUES**

Grâce à son climat méridional et une diversité d'habitats, l'Outaouais offre les conditions favorables au maintien d'une faune abondante et diversifiée. La faune vertébrée comprend au moins 478 espèces, dont 82 espèces de poissons, 18 espèces d'amphibiens, 14 espèces de reptiles, 308 espèces d'oiseaux et 56 espèces de mammifères. Parmi les plus convoitées par les chasseurs et les piégeurs, on trouve le cerf de Virginie, l'orignal, l'ours noir, la gélinotte huppée, la martre d'Amérique et le dindon sauvage.

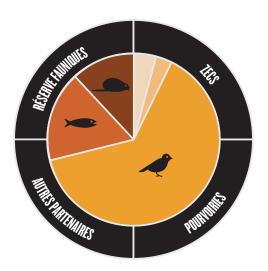
Les nombreux lacs de la région constituent un milieu de vie de qualité pour la faune aquatique. On y trouve communément plusieurs espèces recherchées par les pêcheurs, dont le doré jaune, le touladi et l'omble de fontaine. La rivière des Outaouais est également un site de pêche d'intérêt. Elle abrite au moins 75 espèces de poissons, dont plusieurs sont convoitées pour la pêche sportive.

Également, l'avifaune remarquable de l'Outaouais en fait une destination prisée pour la pratique de l'ornithologie. En effet, 11 des espèces d'oiseaux présentes sont exclusives à la région et 24 y sont abondantes, mais rares ailleurs au Québec.

L'ensemble des territoires fauniques structurés, pour lesquels le gouvernement a délégué certains droits de conservation et de mise en valeur de la faune, occupe près de 60% des terres du domaine de l'État de la région. La région compte ainsi 2 réserves fauniques, 4 zecs, 1 aire faunique communautaire et 23 pourvoiries avec droits exclusifs. On dénombre également 64 pourvoiries qui offrent des services sur le territoire mais que ne détiennent pas de droits exclusifs.

La faune est une source de retombées économiques appréciable en Outaouais. Il s'y pratique près de 3 M de jours-personnes d'activités fauniques, avec ou sans prélèvement, qui génèrent une valeur ajoutée de 38,7 M \$ et un peu plus de 1 000 emplois.

# 478 ESPÈCES SUR LES TERRITOIRES FAUNIQUES







# DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET DE VILLÉGIATURE

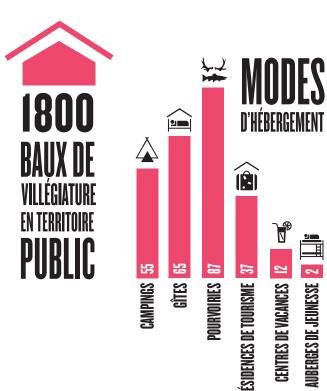
Le territoire de l'Outaouais a beaucoup à offrir pour la pratique d'activités récréatives et pour la villégiature. Situé à proximité d'importants bassins de population, il est facilement accessible grâce à son réseau routier bien développé. Ses vastes forêts, ses rivières canotables et ses lacs d'envergure rendent le territoire propice à la pratique d'activités diversifiées telles que la motoneige, le quad, le cyclisme, le golf, l'équitation, le ski de fond, la randonnée pédestre, l'escalade, le rafting et les activités nautiques. Par ailleurs, l'Outaouais possède un riche patrimoine archéologique et culturel autochtone.

La région compte plusieurs infrastructures récréotouristiques, dont le parc de la Gatineau, le parc de Plaisance. Elle possède un important réseau de sentiers récréatifs. Au total, quelques 1 400 km de sentiers de motoneige, 710 km de sentiers de quad, 700 km de sentiers de ski de fond et 2 000 km de pistes cyclables sillonnent l'Outaouais. Les modes d'hébergement sont diversifiés, l'offre hôtelière d'environ 3 000 chambres étant complétée par 55 campings, 65 gîtes, 87 pourvoiries, 37 résidences de tourisme, 12 centres de vacances et 2 auberges de jeunesse.

On trouve en Outaouais, plus de 20 000 chalets et maisons de villégiature, dont près de 1 800 sont situés en territoire public.

Peu d'informations sont disponibles concernant l'importance économique des activités récréatives en Outaouais. Selon une étude publiée en 2004, 328 000 personnes pratiquent 4,1M de jours- personnes d'activités de plein air en Outaouais, sans compter les activités associées à l'observation de la Faune.







# **DES ACTIVITÉS MINIÈRES**

La structure géologique de la région est favorable à la présence de gisements d'une vingtaine de minerais d'intérêt dont le zinc, le cuivre, le nickel, le graphite et l'uranium. La région possède un bon potentiel pour les terres rares, le thorium et certains métaux rares, de même que pour certains minéraux industriels. La région offre aussi un potentiel pour la production de pierre architecturale, concassée et industrielle. Finalement, le sable et le gravier sont des ressources abondantes dans la région.

Alors qu'au 20° siècle, on trouvait plusieurs mines d'envergure en Outaouais, l'activité minière est aujourd'hui faible et surtout axée sur l'extraction de matériaux de construction. On ne compte plus qu'une mine en activité, d'où on extrait de faibles quantités de felspath potassique, de même que quelques carrières, gravières et sablières (3 concessions minières, 2 178 titres d'exploration, 2 baux miniers et 69 baux d'extraction de minéraux de surface).

Dans l'ensemble, le secteur contribue aujourd'hui faiblement à l'économie de la région. Les dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur étaient de l'ordre de 2M\$ en 2008. En 2009, les emplois dans le secteur étaient au nombre de 79 et la valeur des expéditions était de l'ordre de 25 M\$.

Ce sont principalement des facteurs liés à la demande mondiale et à la concurrence internationale qui expliquent les fluctuations de l'activité minière régionale. Ainsi, des changements dans l'environnement économique pourraient modifier subitement l'appréciation du potentiel minéral et les efforts d'exploration des détenteurs de titres miniers présents sur le territoire.

2178 2178 TITRES D'EXPLORATION









# DES ACTIVITÉS ÉNERGÉTIQUES

Deux types de production d'énergie découlent de la mise en valeur actuelle des ressources naturelles et du territoire de l'Outaouais : l'hydroélectricité et, de façon secondaire, la cogénération à partir de biomasse. Par ailleurs, le potentiel de développement pour la filière éolienne est actuellement en évaluation.

Les 16 centrales hydroélectriques en activité de la région ont une puissance totale de 970,7 MW, soit environ 2% de la puissance hydroélectrique du Québec. Hydro-Québec exploite 7 d'entre elles, dont la puissance totalise 690 MW. Quatre de ces centrales sont alimentées par la rivière Gatineau et les 3 autres par la rivière des Outaouais. Les 9 autres centrales de la région sont exploitées par des producteurs privés. Ces centrales sont alimentées par les rivières Coulonge, Blanche, du Lièvre et des Outaouais. Le ruisseau Stag alimente également une petite centale située à Low.

Le potentiel hydroélectrique de la région est encore sous-exploité. Un projet de développement est d'ailleurs en cours actuellement et devrait permettre l'exploitation d'une petite centrale de 0,5 MW sur la rivière St-Joseph à compter de juillet 2012.

Depuis la fermeture de l'usine de Bowater Produits forestiers du Canada à Gatineau, on trouve une seule centrale de cogénération en Outaouais. Depuis le 5 mai 2010, un contrat d'approvisionnement en électricité lie Fortress Specialty Cellulose et Hydro-Québec Distribution. Ce contrat vise la livraison d'une puissance de 18,8 MW produite à l'usine de Thurso, pendant 15 ans.

Le potentiel technique éolien de la région est évalué à 93 MW. Quoique régionalement ce potentiel soit plutôt faible, ce secteur présente des opportunités de développement intéressantes pour certaines communautés locales de la MRC de Pontiac.

TOTAL 16 CENTRALES 970,7 MW

HYDRO-QUÉBEC RIVIÈRE DES OUTAOUAIS PRODUCTEURS PRIVÉS



# **UNE RÉGION, DEUX RÉALITÉS**

### L'OUTAOUAIS RURAL

### L'OUTAOUAIS URBAINE

TERRITOIRE	Vaste superficie formée des MRC de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau et de Pontiac.	Petite superficie, formé de la ville de Gatineau et de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.
TENURE	Principalement publique.	Principalement privée.
DENSITÉ	2 habitants/ km².	127 habitants/km².
ÉCONOMIE	Tournée vers l'exploitation des ressources forestières, l'agriculture et le tourisme.	Tournée vers le secteur des services, en particulier l'administration publique.
RAPPORT DE LA POPULATION AU TERRITOIRE PUBLIC	Avant tout perçu comme une source de revenus, mais aussi un lieu pour la pratique d'activités telles que la chasse, la pêche, la villégiature et la motoneige.	Principalement perçu comme un lieu pour la pra- tique d'activités récréatives, telles que la randonnée, l'écotourisme et la villégiature.
MARCHÉ DU TRAVAIL	Taux de chômage (entre 9 et 14% selon la MRC) plus élevé que pour l'ensemble du Québec.	Taux de chômage (autour de 5%) plus faible que pour l'ensemble du Québec.
ÉVOLUTION DE LA POPULATION	Exode rural et population vieillissante.	Croissance de la population d'âge actif alimentée par de nouveaux arrivants.



DÉFIS	ORIENTATIONS	ENJEUX <sup>2</sup>			
1. Des forêts et un secteur forestier qui contribuent à la lutte contre les changements climatiques et qui s'y adaptent	<b>1.1</b> Faire contribuer davantage la biomasse et les produits forestiers à la réduction des émissions de gaz à effet de serre au Québec	Enjeu énergétique nº <b>1.1.1</b>			
qui o y acapioni	<b>1.2</b> Intégrer le carbone forestier et les effets des changements climatiques dans la gestion et l'aménagement des forêts	Enjeu transversal nº <b>1.2.1</b>			
	<b>2.1</b> Accroître et diversifier l'offre de produits et services issus de la mise en valeur intégrée des ressources et du territoire	Enjeux forestiers n° 2.2.2, 2.2.3, 2.2.5; enjeux fauniques n° 2.2.6, 2.2.7; enjeux récréatifs (n° 2.2.8, 2.2.9, 2.2.10, 2.2.11)			
<b>2.</b> Un milieu naturel productif et créateur de richesses diversifiées	<b>2.2</b> Favoriser une industrie de mise en valeur des ressources naturelles et du territoire performante, productive et compétitive	Enjeux forestiers n° 2.2.2, 2.2.3, 2.2.5; enjeux fauniques n° 2.2.6, 2.2.7; enjeux récréatifs (n° 2.2.8, 2.2.9, 2.2.10, 2.2.11)			
	<b>2.3</b> Maintenir l'accessibilité aux ressources naturelles par un réseau routier adéquat	Enjeu transversal nº <b>2.3.1</b>			
<b>3.</b> Une gestion des ressources naturelles et du territoire qui intègre les valeurs et les besoins de la population outaouaise et des communautés autochtones	<b>3.1</b> Accentuer le dialogue avec la population et rapprocher les lieux de décision des citoyens, des collectivités locales et des communautés autochtones	Enjeux transversaux n° 3.1.1, 3.1.2, 3.1.3, 3.1.4, 3.1.5; enjeu énergétique n° 3.1.6; enjeu faunique n° 3.1.9; enjeux récréatifs n° 3.1.7, 3.1.8			
	<b>4.1</b> Aménager les forêts de manière à conserver les principaux attributs des forêts naturelles	Enjeux forestiers n°s <b>4.1.1</b> , <b>4.1.2</b> , <b>4.1.3</b> , <b>4.1.4</b> , <b>4.1.6</b> ; enjeu forestier et faunique n° <b>4.1.5</b> ; 1 enjeu récréatif n° <b>4.1.7</b>			
<b>4.</b> Un aménagement du territoire qui assure la durabilité des écosystèmes	<b>4.2</b> Maintenir des habitats adéquats pour les espèces nécessitant une attention particulière et pour celles qui sont sensibles à l'aménagement forestier	Enjeux fauniques nºs <b>4.2.1</b> , <b>4.2.2</b>			
2 La numérotation réfère à la section 6.3 de la version intégrale du PRDIRT	<b>4.3</b> Mettre au point des pratiques forestières et des mesures de protection aptes à maintenir l'intégrité des sols forestiers, des écosystèmes aquatiques et forestiers, ainsi que leurs fonctions écologiques	Enjeu faunique et récréatif n° <b>4.3.1</b> ; enjeu faunique n° <b>4.3.2</b> ; enjeu transversal n° <b>4.3.3</b> ; enjeu récréatif n° <b>4.3.4</b> ; enjeu forestier n° <b>4.3.5</b> ; enjeu énergétique n° <b>4.3.6</b>			





# ENJEUX ET OBJECTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

ENJEUX TRANSVERSAUX <sup>3</sup>	NO. DE L'Enjeu	OBJECTIFS	PRIORITÉ	ACTIVITÉS Significatives à réaliser d'ici
La mise en valeur durable des ressources naturelles au profit de l'ensemble des utilisateurs et des communautés	2.1.1	Optimiser les retombées pour la population de l'Outaouais, lors de la mise en valeur des ressources naturelles.	1	2013
Le maintien de l'accessibilité aux ressources naturelles par un réseau routier stratégique durable	2.3.1	Mettre en place des structures de gestion et des mécanismes de financement du réseau stratégique. Évaluer les impacts du maintien d'un réseau routier d'accès complémentaire au réseau stratégique et des voies d'accès en territoire municipalisé.	1	2013
L'amélioration de la cohabitation entre les utilisateurs et les communautés locales	3.1.1	Accroître la prise en compte des valeurs culturelles, sociales et patrimoniales des collectivités locales, dans le respect du principe d'utilisateur-payeur.	1	2013
Le maintien de la qualité des paysages en milieu forestier	3.1.3	Identifier, classifier et cartographier les secteurs d'intérêt majeur et les paysages sensibles.	1	2013
La reconnaissance de l'identité, de la culture et des intérêts des Premières Nations dans une démarche solidaire de développement durable	3.1.4	Rechercher l'intégration des activités des Premières Nations à des fins alimentaires, rituelles ou sociales dans la gestion et la mise en valeur des ressources naturelles.	1	2013
		Soutenir et appuyer les Premières Nations dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets de mise en valeur des ressources naturelles.		
Le financement équitable et responsable des moyens dédiés à l'aménagement intégré des ressources	3.1.5	Mettre en place des mécanismes de financement appropriés (principe d'utilisateur-payeur).	1	2013
Le maintien de l'intégrité des écosystèmes pour leur rôle écologique et la conservation de la biodiversité	4.3.3	Maintenir ou restaurer les processus écologiques clés qui reflètent les conditions naturelles. Favoriser l'implantation de nouvelles aires de conservation et de mise en valeur des milieux naturels.	1	2013
Le manque de relève de la main-d'œuvre	2.2.1	Assurer une relève dans les emplois reliés à la mise en valeur des ressources naturelles sur un horizon de moyen et de long termes.	2	2015
L'acceptabilité sociale vis-à-vis des activités de mise en valeur des ressources naturelles	3.1.2	Augmenter le taux de satisfaction de la population à l'égard des activités de mise en valeur des ressources naturelles.	2	2015
Les impacts des changements climatiques	1.2.1	Mieux comprendre les impacts des changements climatiques sur la faune et la flore.	3	2018

<sup>3</sup> Enjeux transversaux : Enjeux qui concernent plusieurs secteurs d'activités.





ENJEUX FAUNIQUES	NO. DE L'Enjeu	OBJECTIFS	PRIORITÉ	ACTIVITÉS Significatives à réaliser d'ici
La gestion de la déprédation causée par le castor	3.1.9	Doter la région de l'Outaouais d'un plan stratégique de gestion de la déprédation.	1	2013
La régénération déficiente des résineux dans les ravages de cerfs	4.1.3.2	Établir une stratégie de régénération des résineux dans les ravages de cerfs.	1	2013
La conservation des milieux humides et habitats fragiles	4.2.1	Améliorer la connaissance et l'identification des milieux humides et habitats fragiles.	1	2013
		Maintenir et entretenir les infrastructures des milieux humides aménagés sur territoire public.		
La protection et le rétablissement des espèces en situation précaire	4.2.2	Assurer la mise en œuvre des plans de protection et de restauration actuels du MRNF et du MDDEP. Améliorer l'identification et la connaissance des espèces en situation précaire.	1	2013
La protection du milieu aquatique et de l'habitat du poisson	4.3.1	Assurer le respect de la capacité de support du milieu et des lacs lors de nouveaux projets. Protéger l'ensemble des milieux aquatiques et les habitats du poisson.	1	2013
Les maladies de la faune et la prolifération des espèces exotiques envahissantes	4.3.2	Freiner la prolifération des maladies de la faune et des espèces exotiques envahissantes.	1	2013
Le développement d'une relève dans les domaines traditionnels des activités de prélèvement de la faune	2.2.6	Augmenter le nombre de personnes qui pratiquent de façon récurrente des activités de prélèvement faunique.	2	2015
La raréfaction des îlots et massifs de résineux comme habitats	4.1.3.1	Augmenter la proportion des îlots et des massifs résineux.	2	2015
La perte de connectivité entre les types de peuplements insulaires ou les habitats	4.1.4.2	Accroître la connectivité des peuplements insu- laires ou des habitats reliés à des espèces cibles.	2	2015
La raréfaction des chicots et débris ligneux	4.1.5	Ramener les caractéristiques des forêts préindustrielles.	2	2015
Le maintien d'une activité économique viable découlant de la mise en valeur des ressources fauniques	2.2.7	Favoriser le développement des activités de mise en valeur des ressources dans un principe de viabilité économique à long terme.	3	2018





ENJEUX FORESTIERS	NO. DE L'Enjeu	OBJECTIFS	PRIORITÉ	ACTIVITÉS Significatives à réaliser d'ici
Les coûts d'approvisionnement	2.2.2	Contrôler l'ensemble des coûts de planification, de voirie, de récolte, de transport et de suivi. Améliorer la qualité des chemins forestiers.	1	2013
L'approvisionnement en volume de matière ligneuse	2.2.3	Maintenir ou augmenter les volumes disponibles sur les superficies destinées à la production ligneuse.	1	2013
L'approvisionnement en bois de qualité	2.2.4	Augmenter le volume de bois de qualité livré aux usines à court, moyen et long termes.	1	2013
L'amélioration de la connaissance des impacts des activités de récoltes passées sur les écosys- tèmes et le renouvellement des peuplements	4.1.1	Établir un portrait des résultats des traitements sylvicoles réalisés dans le passé par rapport à une évolution naturelle.	1	2013
L'envahissement par le hêtre dans les érablières	4.1.3.10	Mettre en œuvre une stratégie permettant de freiner l'envahissement par le hêtre à grandes feuilles des érablières.	1	2013
La raréfaction du chêne rouge	4.1.3.13	Augmenter la proportion du chêne rouge.	1	2013
La raréfaction du pin blanc et des grands massifs de pins blancs	4.1.3.5	Augmenter la proportion du pin blanc.	1	2013
La raréfaction du pin rouge	4.1.3.6	Augmenter la proportion de pin rouge.	1	2013
La régénération du bouleau jaune	4.1.3.8	Corriger la stratégie de régénération du bouleau jaune.	1	2013
		Augmenter la présence de bouleau jaune.		
La fragmentation des massifs forestiers	4.1.4.1	Diminuer la fragmentation globale du territoire. Atténuer les effets de la fragmentation sur les espèces cibles.	1	2013
La diminution des proportions de forêts mûres et surannées	4.1.6	Augmenter les proportions de forêts mûres et surannées.	1	2013
L'optimisation et le développement de la filière forêt-bois	2.2.5	Favoriser l'émergence de nouvelles entreprises ou projets de valorisation de la biomasse à des fins énergétiques.	2	2015
La proportion du paysage en différents stades de développement	4.1.2.1	Diminuer l'écart entre les différents stades de développements actuels et ceux des forêts préindustrielles.	2	2015
La distribution de la surface terrière	4.1.2.2	Diminuer l'écart entre les différentes distributions de la surface terrière actuelles et celles des forêts préindustrielles.	2	2015





ENJEUX FORESTIERS (SUITE)	NO. DE L'ENJEU	OBJECTIFS	PRIORITÉ	ACTIVITÉS Significatives à réaliser d'ici
Le maintien de l'intégrité des sols forestiers	4.3.5	Favoriser des pratiques de mise en valeur des ressources naturelles qui permettent la conservation de l'intégrité des sols.	2	2015
Le développement de la mise en valeur des produits forestiers non ligneux	2.1.2	Évaluer le potentiel de développement de l'industrie des produits forestiers non ligneux.	3	2015
L'enfeuillement des peuplements résineux	4.1.3.3	Diminuer l'écart entre la proportion de la superficie résineuse ou mixte à dominance résineuse actuelle et celle des forêts préindustrielles.	3	2018
L'enfeuillement en feuillus intolérants	4.1.3.4	Diminuer l'écart entre la proportion de la superficie mixte à dominance de feuillus intolérants ou de feuillus intolérants actuelle et celle des forêts préindustrielles.	3	2018
La régénération du bouleau blanc	4.1.3.7	Établir une stratégie de régénération du bouleau blanc.	3	2018
La régénération du thuya d'Amérique	4.1.3.9	Corriger la stratégie de régénération du thuya d'Amérique.	3	2018
L'envahissement par le sapin dans les pessières	4.1.3.11	Mettre en œuvre une stratégie d'aménagement des pessières limitant la prolifération du sapin baumier.	3	2018
La raréfaction d'autres essences forestières	4.1.3.12	Établir une stratégie de restauration.	3	2018





ENJEUX RÉCRÉATIFS VILLÉGIATURE ET RÉCRÉOTOURISME	NO. DE L'Enjeu	OBJECTIFS	PRIORITÉ	ACTIVITÉS Significatives à réaliser d'ici
La prospection et le développement d'une activité économique découlant de la mise en valeur des potentiels récréatifs	2.1.3	Développer et promouvoir le secteur récréotouristique.	1	2013
L'absence de promoteurs possédant l'expertise et les capitaux nécessaires pour assurer le développement de projets, de l'idéation à la mise en œuvre	2.1.4	Développer et promouvoir le secteur récréotouristique.	1	2013
L'amélioration de l'offre de produits et services récréatifs de qualité	2.1.5	Développer et promouvoir le secteur récréotouristique.	1	2013
La méconnaissance de l'offre récréotouristique en Outaouais	2.2.8	Développer et promouvoir le secteur récréotouristique.	1	2013
Le maintien de lacs peu ou non développés	3.1.8	Identifier les lacs à haute valeur de conservation.	1	2013
La consolidation et le développement de la villégiature commerciale et communautaire en équilibre avec le développement de l'offre récréotouristique	2.1.6	Favoriser la consolidation et le développement d'une offre d'hébergement touristique répondant aux besoins.	2	2015
Le maintien de l'interconnexion des réseaux de sentiers récréatifs	2.2.9	Assurer le maintien de réseaux de sentiers récréatifs permanents et respectant les principes du développement durable.	2	2015
L'accès restreint à certains lacs et autres territoires d'intérêt parce que leurs pourtours sont privés ou gérés comme s'ils l'étaient	3.1.7	Assurer l'accès aux ressources naturelles à la population.	2	2015
Le maintien d'une activité économique découlant du développement de la villégiature individuelle	2.2.10	Favoriser le développement des activités de mise en valeur des ressources dans un principe de viabilité économique à long terme.	2	2015
La vente de lots publics sans considération des opportunités privées de développement actuelles	4.3.4	Assurer le respect de la capacité de support du milieu et des lacs lors de nouveaux projets.	2	2015
L'insuffisance des emplacements disponibles pour le développement de la villégiature traditionnelle	2.2.11	Favoriser le développement des activités de mise en valeur des ressources dans un principe de viabilité économique à long terme.	3	2018
La méconnaissance de l'impact environnemental des sentiers récréatifs actuels	4.1.7	Réaliser une évaluation des impacts environnementaux, lors de la détection de cas problématiques sur le réseau actuel.	3	2018





ENJEUX ÉNERGÉTIQUES	NO. DE L'ENJEU	OBJECTIFS	PRIORITÉ	ACTIVITÉS Significatives à réaliser d'ici
L'optimisation et le développement de la filière forêt-bois-énergie	1.1.1	Favoriser l'émergence de nouvelles entreprises ou projets de valorisation de la biomasse à des fins énergétiques.	1	2013
La perte de nutriments au niveau des sols et de biodiversité lors de la récolte de la biomasse	4.3.6	Diminuer les impacts au niveau de la perte en nutriments des sols et de biodiversité lors d'activités de valorisation de la biomasse.	2	2015
L'implication des communautés locales et régionales lors d'évaluation de projets énergétiques	3.1.6	Augmenter la participation des communautés aux processus de consultation.	3	2018

«Favoriser la connaissance, la conservation des écosystèmes et la mise en valeur des ressources naturelles sur territoire public, dans une perspective de développement durable et de gestion intégrée, au bénéfice de toutes les communautés de la région de l'Outaouais .»





394, boul. Maloney Ouest, bureau 101 Gatineau (Québec) J8P 7Z5

Téléphone: (819) 663-3470 Télécopieur: (819) 663-9950

info@crrnto.ca www.crrnto.ca © 2012